

annuelle nette; et changements dans les postes votés, ce qui correspond à 140 millions ou 26 p. 100 de la croissance annuelle.

Les Canadiens ont fait savoir qu'ils voulaient que les gouvernements dépensent plus frugalement, qu'ils fassent des investissements plus judicieux qui rapportent sur plus d'un plan, qu'ils évitent les initiatives qui entraînent de lourdes dépenses par la suite, qu'ils améliorent l'efficacité pour que les contribuables en aient plus pour leur argent.

C'est pourquoi le gouvernement continue à examiner avec le plus grand soin les demandes de ressources provenant des organismes fédéraux. Nous devons relever les défis de l'austérité et servir les Canadiens le mieux possible de telle sorte que nous ne dépensions que dans les domaines où les Canadiens ont besoin de services ou veulent en recevoir.

• (1710)

Dans son dernier budget, le ministre des Finances a annoncé un train de mesures qui réduiront considérablement les dépenses et accroîtront de façon durable l'efficacité des programmes et services gouvernementaux. Au total, les compressions et autres mesures permettront d'économiser 30 milliards de dollars. Le coût de l'activité gouvernementale diminuera à partir de 1993-1994, par suite de la réduction des budgets de fonctionnement qui sont amputés de 12 milliards de dollars par année jusqu'en 1997-1998. Les dépenses de programmes seront limitées dans de nombreux secteurs de dépense, dont la défense et les subventions de fonctionnement.

La réduction annoncée dans l'exposé économique de décembre au chapitre des subventions et contributions pour 1993-1994 sera maintenue, et des réductions supplémentaires sont à prévoir dans l'avenir. Les dépenses au chapitre du logement social n'augmenteront pas dans les années à venir; elles seront maintenues au niveau actuel d'environ deux milliards de dollars par année. Les fonds destinés aux abris pour victimes de violence ainsi qu'aux logements pour les Indiens vivant dans les réserves et pour les personnes handicapées continueront d'être versés comme prévu. En raison de la compression des dépenses en cours, le pouvoir d'achat des ministères fédéraux a baissé d'environ 30 p. 100 par rapport à 1985.

Comme l'application des mesures annoncées par le ministre des Finances se poursuivra jusqu'en 1997 et 1998, il va falloir prendre des décisions difficiles quant à l'avenir de programmes que nous n'avons peut-être plus les moyens de nous payer au Canada. Outre les réductions de dépenses annoncées dans les budgets, la restructuration du gouvernement s'impose afin de maximiser l'efficacité de l'appareil gouvernemental. Nous avons

*Les crédits*

adopté une approche proactive dans ce domaine; depuis 1984, nous avons vendu ou dissous 20 sociétés d'État et nous en avons fusionné ou regroupé 40 autres. Il sera encore possible de réaliser des économies considérables grâce à la restructuration et à la rationalisation de l'administration gouvernementale.

Nous avons préconisé activement le recouvrement des coûts et l'emploi de frais d'utilisation à l'égard des services qui ne profitent qu'à une petite tranche de la population. Ainsi, les contribuables n'auront plus à assumer involontairement le coût de services qu'ils n'utilisent pas. Grâce aux frais d'utilisation, le gouvernement pourra maintenir des services qui risqueraient autrement de disparaître. Essentiellement, ce sont ceux qui bénéficient le plus d'un service qui devraient y cotiser le plus. En fin de compte, ces deux mesures ont favorisé l'adoption d'une approche davantage axées sur la prestation de services tarifés en fonction du marché dans la conduite des affaires du gouvernement.

[Français]

Au cours des huit dernières années, ces frais d'utilisation ont permis, dans une large mesure, au gouvernement fédéral, de maintenir la prestation de services. En effet, depuis 1985 les sommes recueillies annuellement grâce à ce système de paiements ont doublé et sont maintenant bien supérieures à 3 milliards de dollars.

• (1715)

En raison de la compression des dépenses en cours, les gestionnaires et les organisations de la fonction publique doivent composer avec des demandes stables et souvent croissantes de services, d'une part, et des ressources toujours à la baisse, d'autre part. Les gestionnaires ont dû chercher à établir cet équilibre de manière créative, sensible et constructive. Afin d'offrir des programmes dans ce nouveau contexte, nos gestionnaires ont dû se montrer plus innovateurs et ont dû examiner leur milieu de travail afin d'accroître leur efficience.

Selon moi, il en est résulté une augmentation du travail d'équipe et de la collaboration au sein de la fonction publique, alors que nos employés comprennent le rôle essentiel qu'ils jouent dans la compétitivité du pays, du Canada et sur les marchés mondiaux. Des employés fédéraux dévoués et compétents, dans tout le pays et dans les missions à l'étranger, travaillent au service des Canadiens dans les domaines tels que la santé et la sécurité, la protection des intérêts des consommateurs, l'aide à l'industrie aux régions, aux autochtones, aux sciences et à la technologie et à l'étranger, la représentation et la protection de nos intérêts à l'étranger, la protection des personnes et des biens, la protection des contribuables grâce à l'administration efficace et juste de la Loi sur l'impôt sur